

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Prime COVID-19

Une prime insuffisante et inéquitable

Montréal, 5 avril 2020 – « Pour le gouvernement, les travailleuses et les travailleurs du secteur public au front contre la COVID-19 n'ont pas toutes et tous la même valeur. C'est inacceptable. Ces femmes et ces hommes qui luttent pour nous méritent mieux », affirme Caroline Senneville, vice-présidente de la CSN.

Après un premier arrêté ministériel en éducation, le 18 mars, qui venait suspendre certains droits des travailleuses et des travailleurs et un second le 21 mars, qui venait faire la même chose dans le secteur de la santé et des services sociaux, c'est à nouveau par une décision unilatérale que le gouvernement est venu fixer les modalités entourant la prime COVID-19, un geste fortement décrié par la CSN. « Les discussions avec le Conseil du trésor sur la prime COVID-19 étaient loin d'être terminées. Nous déplorons le manque d'écoute du gouvernement envers celles et ceux qu'il ne cesse d'appeler ses anges gardiens », ajoute Caroline Senneville.

Toutefois, au-delà de la façon de faire, la prime en elle-même est loin de satisfaire la CSN. Comme cela est libellé dans l'arrêté ministériel déposé hier, le Conseil du trésor choisit d'offrir à certains salariés du réseau de la santé et des services sociaux une prime de 8 %, et à d'autres, une prime de 4 %, alors que tous les salarié-es sont sous pression de façon continue durant cette crise. « La prime est nettement insuffisante; elle ignore complètement bon nombre de travailleuses et de travailleurs au front eux aussi, notamment le personnel des services de garde d'urgence et des services à domicile. »

Pour la CSN, il est clair que les iniquités qu'entraîne une prime exprimée en pourcentage sont injustifiables. « Que ce soit dans un établissement de santé, un centre de laboratoire, un domicile privé, un CHSLD ou une école, le danger est bien réel pour tout le monde et le travail de l'ensemble du personnel au front doit être reconnu et valorisé. Une prime en pourcentage, qui se traduit forcément par des montants plus bas pour les salaires les moins élevés, envoie le message aux travailleuses et aux travailleurs que de mettre sa vie en danger ne mérite pas la même reconnaissance pour toutes et tous », poursuit Caroline Senneville.

À l'instar de ce que le gouvernement a mis en place pour le secteur privé (prime de 4 \$ l'heure en montant fixe et montant fixe de 100 \$ par semaine), la CSN demande à nouveau au gouvernement d'établir la prime spéciale sous forme d'un montant fixe. Rappelons que la centrale syndicale a demandé, le 23 mars dernier, une série de mesures à mettre en place immédiatement pour passer à travers la crise, dont une prime de 3 \$ à 4 \$ l'heure pour le personnel du secteur public appelé à contribuer aux efforts des mesures d'urgence de lutte contre la COVID-19.

Depuis le début de la crise, la CSN se bat pour que la contribution de TOUS les anges gardiens soit reconnue à sa juste valeur et elle poursuivra les discussions en ce sens dans les prochains jours. « Dans le contexte actuel, le gouvernement doit faire mieux », conclut Caroline Senneville.

À propos

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) réunit plus de 300 000 travailleuses et travailleurs de tous les secteurs d'activité. Avec plus de 150 000 membres travaillant dans les réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux ainsi que dans les organismes gouvernementaux, la CSN est la centrale la plus représentative dans le secteur public au Québec.

-30-

Pour renseignements :

Katerine Desgroseilliers

Communications – Secteur public CSN

katerine.desgroseilliers@csn.qc.ca

Cell.: 514 265-4250